

ANNUAIRE

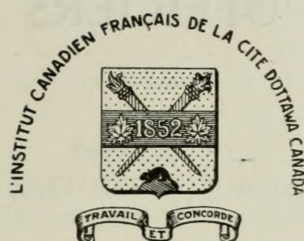
DE

L'Institut Canadien-Français d'Ottawa



ANNÉE 1920-1921

IMPr BEAUREGARD, OTTAWA



ANNUAIRE

DE

L'Institut Canadien-Français d'Ottawa



ANNÉE 1920-1921

OFFICIERS

Patron

Monseigneur J. O. ROUTHIER, v.g.

Président d'honneur

L'honorable L. P. BRODEUR, juge.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Arthur Paré, président
A. H. Beaubien, vice-prés.
H. Beaulieu, secrétaire
Hervé Pratte, trésorier
Réné Séguin, bibliothécaire
P. G. Ouimet, directeur musical
J. A. Guimond dir. des jeux

E. L. Chevrier, directeur
Geo. Beauregard, fils, "
Henri Dessaint. "

AVISEURS FINANCIERS.

E. R. E. Chevrier, président
John A. Burroughs,
Edmond Côté,

VERIFICATEURS.

H. Laperrière
P. Marchand

PRESIDENT DU COMITE LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE

Arthur Beauchesne

PREFACE

C'est avec satisfaction que nous présentons à nos membres et au public canadien-français le deuxième annuaire de l'Institut croyant qu'il sera reçu, lu et conservé avec plaisir par tous. Nous entrevoyons que la publication en pourra être continuée régulièrement grâce à nos annonceurs; nous leur exprimons nos sincères remercîments pour leur concours qui mérite tous les encouragements.

Nous vous disions l'an dernier que le premier numéro n'était qu'un canevas de ce que cet annuaire serait dans un avenir prochain. Vous remarquerez que déjà nous avons ajouté à la nomenclature des travaux littéraires et scientifiques de nos membres un court résumé des idées développées; il n'y a pas de raison pour que l'an prochain nous ne développions encore considérablement cette partie.

L'Institut n'a pas de secrets, il n'est pas une coterie; il est franchement national, il est par conséquent la chose de ses membres et même de toute la population canadienne-française. Il est loisible à tout canadien-français de valeur d'y faire sentir sa bonne influence; il n'est besoin pour cela que d'observer une procédure régulière et facile. Animés du désir de voir l'Institut grandir et intéresser tous nos compatriotes nous les invitons à lire attentivement cet annuaire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

RAPPORT DU PRESIDENT

Messieurs les membres de l'Institut.

Pour la deuxième fois j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel. La clôture de cette deuxième année de présidence marque la fin de ce que la coutume a consacré comme en étant le terme ordinaire.

L'exercice 1920-21, le premier complètement écoulé dans notre nouveau local, 123 rue Rideau, est un grand succès, il répond bien aux promesses du début. Nos travaux littéraires et scientifiques ont augmenté, notre bibliothèque et salle de lecture, objet spécial de nos soins, a été très fréquentée, nos salles d'amusements ont réuni un nombre considérable de nos compatriotes; nos finances sont dans un état florissant en dépit de fortes dépenses requises pour poursuivre d'une façon aussi complète nos fins intellectuelles; nous avons continué de jouer le rôle qui nous convient dans notre vie nationale.

Notre comité littéraire et scientifique a considérable augmenté ses travaux. Nos "soirées littéraires" ont été très intéressantes et très suivies. Tous admirent l'œuvre de ce comité; le moins que l'on puisse faire est d'encourager par notre présence les efforts de ses membres. Vous êtes invités à lire la liste des travaux présentés que vous trouverez plus loin. Quelques-uns de nos membres ont répété à l'Institut Jeanne Jeanne d'Arc, pour le public en général les travaux lus d'abord à l'Institut.

Nous avons donné au Château Laurier deux grandes conférences; nous tenons à mettre notre public en contact avec les conférenciers de réputation nationale. Il est à noter que ces dernières conférences ont été offertes gratuitement à nos membres et à leurs compagnes.

Je vous invite à lire attentivement le rapport de notre bibliothécaire; vous y verrez nos efforts pour rendre notre salle de lecture instructive et intéressante.

Les rapports des officiers soulignent les activités de notre Institut et, indirectement, disent aux membres et au public en général combien nous devons être reconnaissants pour le dévoûment

de ces messieurs qui s'imposent une aussi rude tâche dans le seul but d'aider l'Institut à jouer le rôle qui lui convient. Tous nous comptons sur une seule récompense, le succès de notre bonne vieille institution.

Le rapport du trésorier confirme nos espérances et nous pouvons répéter que nous somes établis sur de bonnes bases d'affaires. Le maintien de nos effectifs assure un grand succès; une recrudescence d'intérêt de la part de plusieurs de nos membres et de nos amis nous conduira à de très grands succès. Nous avions emprunté de nos membres $7,500.00 mais nous en avions dépensé environ $14,500.00 pour l'aménagement de notre nouveau local, laissant une dette flottante de $7,000.00 que nous aurons éteinte dans quelques mois; nous initierons alors un fonds d'amortissement qui servira à rembourser le montant de l'emprunt à son échéance.

J'attire particulièrement votre attention sur le fonds de réserve; l'on me pardonnera, je crois, un orgueil très ligitime pour la part que j'ai prise à sa fondation il y a trois ans; je prévoyais alors qu'il serait une grande chose pour l'Institut mais je ne pouvais prévoir qu'il me serait donné de surveiller ses premiers progrès. L'avenir de ce fonds doit intéresser tous ceux qui rêvent pour une époque prochaine une " maison de l'Institut " qui soit digne de la Capitale; dans l'espace de trois ans il a progressé de $600.00 à $4,500.00 par son fonctionnement normal et sans effort extraordinaire; j'ose vous annoncer que, l'Institut continuant d'être administré avec un soin ordinaire, il sera d'au moins $12 000.00 à l'expiration de notre bail actuel et il serait facile de le faire monter à $15,000.00 ou $20,000.00 avec quelque attention spéciale. Je vous renvoie à une autre page de cet anuaire où nous voulons vous le mieux faire comprendre sûrs que nous sommes que, bien compris, il suscitera des grands enthousiasmes chez nos compatriotes qui ont tous à cœur le dévelopement de nos institutions nationales.

A propos du tableau de nos membres par catégories professionnelles que nous proposons d'afficher dans nos salles il me sera permis sans doute de faire quelques suggestions qui auront l'attention qu'elles méritent.

Nous nous enorgueillissons de compter parmi nos membres la plupart de nos compatriotes qui font partie des professions libérales et comerciales. Nous offrons à tous l'occasion de s'organiser en sections un peu sur le modèle de notre section littéraire et scientifique. Je pense, et d'autres pensent comme moi, que la population canadienne-française d'Ottawa est assez importante pour que nous ayons une association du barreau canadien-français, une asociation médicale canadienne française, une Chambre de Commerce pour les canadiens français. De telles associations fonctionnent à l'avantage général dans les villes canadiennes françaises dont la population est moindre que la nôtre. J'ai déjà lancé ces idées dans des cercles restreints; je crois de mon devoir, aujourd'hui, de lancer cet appel à tout notre public. L'Institut est tout désigné pour être le centre de ces nouvelles activités et je sollicite le concours de ceux que la situation, le talent et le patriotisme désignent pour co-opérer avec nous dans l'exécution de ces projets.

J'ai dit au commencement de ce rapport que l'Institut avait continué de jouer le rôle qui lui est propre dans notre vie nationale pendant l'année écoulée. En effet, l'Institut a été témoin de l'organisation de l'Association technologique; son président, M. Arthur Beauchesne, est un de nos membres distingués, et ses membres sont en grande partie des membres de l'Institut. Le but poursuivi par cette nouvelle association est important et l'influence qu'elle peut exercer sur notre langage est immense; nous lui souhaitons plein succès dans sa mission.

L'Institut a été le centre de ralliement des vétérans canadiens français de la grande guerre; nous faisons des vœux pour que sorte de ce ralliement une association qui fera honneur à la race et tiendra en évidence les mérites et les aspirations de nos braves.

A votre président est échu l'automne dernier la présidence du comité de souscription pour l'Hôpital Général, de la rue Water. L'Institut s'est empressé de mettre son salon à la disposition de ce comité.

Parmi les changements à notre Constitution faits cette année, je note quelques retouches à la description de notre écusson; un article spécial est consacré à ce changement. Nous devons à M

Régis Roy nos meilleurs remercîments pour sa collaboration généreuse.

En terminant ce rapport il est de mon devoir d'exprimer ma gratitude à tous ceux qui m'ont secondé et rendu possible le succès de mes deux années de présidence. Aux officiers et directeurs je dois la plus vive gratitude pour leurs sages avis et leur inlassable dévouement, à tous les membres je dis un merci du fonds du cœur pour leur loyauté. A nos officiers d'honneur je dois de même mes plus vifs remercîments pour avoir bien voulu donner leur haut patronage à l'Institut.

Je dois des remercîments spéciaux au journal "Le Droit". Fidèle à sa mission d'organe des canadiens français, il ne m'a pas ménagé son appui en tout, surtout lorsqu'il s'est agi de promouvoir le but principal de l'Institut, son œuvre littéraire et éducationnelle. J'ai lieu de compter que sa conduite désintéressée à l'égard de notre institution lui a fait des amis sincères et des lecteurs assidus de tous nos membres. Aux directeurs du journal j'adresse mes plus vifs remercîments et mes souhaits de prospérité toujours plus grande. Il me fait plaisir de reconnaître que le Courrier Féderal a aussi été très dévoué à l'Institut et lui a donné d'une façon très désintéressée toute la publicité possible.

Pas moins qu'aux journaux, je dois mes remercîments au clergé qui ne manque guère d'annoncer en chaire nos conférences; je le remercie aussi d'avoir si constamment encouragé ces conférences de sa présence.

Avant de clore ce rapport qui marque le terme de ma présidence, il me sera peut-être permis d'ajouter avec quelque autorité certaines observations. Membre enthousiaste de l'Institut pendant vingt ans, j'étais imbu, et je ne comprends pas encore que certains compatriotes ne le soient pas aussi, j'étais imbu dis-je du désir de contribuer quelque chose pour son avancement; les circonstances ont voulu que je préside à ses destinées à une époque critique. Si je puis me louer d'avoir eu l'appui général il m'a fallu constater aussi que plusieurs de nos compatriotes qui devraient être au premier rang de ceux qui veulent faire de l'Institut l'organisation qu'il doit être, une organisation digne de la Ca-

pitale du Canada et de notre population canadienne-française sans cesse croissante, lui sont trop indifférents.

L'Institut mérite l'appui de tous nos meilleurs éléments: ceux qui lui retirent cet appui actif le font sans doute parce qu'ils ne réalisent pas le tort qu'ils lui causent.

Bien respectueusement soumis,

ARTHUR PARE
Président.

Ottawa, le 31 août, 1921.

CONFERENCES

Depuis nombre d'années le président a la direction des cours; c'est avec plaisir que je communique aux membres en général la nomenclature des travaux faits par nos membres du Comité littéraire et scientifique. Ces travaux méritent à tous les égards les plus grands éloges.

Je félicite les membres de ce Comité du bel exemple donné et offre mes remercîments à tous ceux qui secondent leurs efforts; souhaitons qu'ils continuent ces soirées littéraires qui jettent tant d'éclat sur l'Institut.

Il n'est donc que juste de rendre hommage au président du comité, M. Arthur Beauchesne, et à tout le comité pour l'inappréciable concours qu'ils m'ont donné dans l'exécution de mes fonctions de directeur des cours.

ARTHUR PARE, Président.

CONFERENCES ET ESSAIS
par les membres de l'Institut.

Le 7 octobre, 1920.

"Tour de France en 30 minutes" par le major Gustave Lanctôt, archiviste-adjoint du Dominion.

M. Lanctôt nous fait un récit plein de spirituelles réflexions, de descriptions instructives sur les diverses étapes de son voyage: traversée en Angleterre, traversée de la Manche en avion, campagnes françaises, vie des Parisiens, monuments de Paris; impressions générales recueillies au sujet du relèvement de l'immortelle France.

Le 2 novembre, 1920.

"Méthode de calcul rapide" par F. J. Audet, historiologue, archiviste fédéral.

M. Audet a une méthode personnelle; sur plusieurs points elle se distingue profondément des méthodes connues. Après avoir convaincu chacun des auditeurs de la facilité qu'il a d'arriver promptement et très simplement à des résultats qu'on aurait cru n'obtenir que par de longues opérations, il rappelle certains calculs surprenants par C. Flammarion.

Le 5 novembre, 1920.

Considération sur l'ouvrage de M. Edouard Montpetit. "Au service de la tradition française" par M. Louvigny de Montigny, homme de lettres, traducteur au Sénat.

Cet ouvrage, dit M. de Montigny, est fait de pièces d'occasion où l'esprit de l'auteur perd de son cachet en s'éparpillant sur des sujets d'inspiration et de dates trop diverses. On connaitra et on appréciera mieux le talent de l'auteur dans son livre en préparation sur la "Conquête Economique" parce que ce livre sera personnel et nouveau.

Le 8 novembre, 1920.

Considération sur le dernier ouvrage de l'abbé Lionel Groulx. "Lendemain de conquête" par M. le major Gustave Lanctôt.

M. Groulx, dit le critique, est un psychologue; il est maitre de son sujet. Son livre est de grande tenue littéraire et traversé d'un souffle d'éloquence et de patriotisme. M. Lanctôt étudie le livre chapître par chapître, fait des réserve sur la valeur documentaire de l'ouvrage et sur certaines conlusions de l'auteur.

Le 15 novembre, 1920.

M. Louis Joseph de la Durantaye, avocat, esquisse notre poétique de demain.

Les vices de notre syntaxe, le désordre de nos idées éloigne encore pour longtemps de notre Canada une littérature remarquable; M. de la Durantaye prévoit que le classicisme de Québec l'emportera sur les tendances décadentes de Montréal. Norte grande et belle nature aura ses chantres qui trouveront fastidieux de redécrire les splendeurs de l'Orient; ils auront assez de clairvoyance pour ramasser la lyre où d'autres la laissèrent pour exprimer avec des accents toujours plus sublimes des images et des sensations nouvelles.

Le 22 novembre, 1920.

"Le journal des de Goncourt" par M. Arthur Beauchesne, greffier-adjoint à la Chambre des Communes.

Vers 1850 le français manquait de ressources; il répondait mal à la réalité des sentiments et des sensations nouvelles nées des évènements que le 17ème siècle avait ignorés. Il faut, à ces époques de lassitude de la langue, un cerveau puissant, audacieux et fécond pour donner au vocabulaire cet élan de rajeunissement qui le sauve. Les frères de Goucourt furent ces audacieux; comme Rabelais, Ronsard et un peu La Fontaine, ils renouvèrent la langue en ajoutant le mot nouveau, en variant l'expression qui donne la nuance de l'idée nouvelle. M. Beauchesne fait des restrictions; les de Goncourt ont néologué trop fréquemment et souvent sans raison.

Le 29 novembre, 1920.

Un conte de fée canadien, par M. Regis Roy, historiologue.

Les contes fantastiques et féeriques datent de la plus lointaine antiquité. Pour en comprendre toute l'ancienneté qu'il suffise de rappeler que le conte égyptien des "Deux Frères" découvert en 1852 remonte au 14ème siècle avant notre ère. Il y à peine un siècle que l'on se préoccupe du conte en Europe. Après Perrault le mouvement s'étendit rapidement. En comparant les recueils qui en resultèrent l'on s'apercût que les contres recueillis sur les points les plus divers avaient entre eux une singulière analogie.

Le 6 décembre, 1920.

"Le moment psychologique de la conquête" par M. Edgar Boutet, nouvelliste au "Droit."

Quel historien n'a jamais refait le tableau du grand soir canadien où nos ancêtres se communiquèrent la grande nouvelle lue aux portes de l'église? Unis dans l'ordre et dans un sentiment commun de discipline et de respect de l'autorité, nos ancêtres décidèrent alors de la façon la plus sage la plus grande question d'intérêt nationale qu'un peuple ait à régler. Ils surent concilier leurs intérêts matériels avec les gestes nécessaires à la sauvegarde de leur honneur et de leur survivance comme pleuple distinct. De 1763 date de la grande montée de la masse paysanne qui nous donna les grands personnages de notre histoire sous la conquête; cet avènement de la classe paysanne fut favorisé par le retranchement des privilèges de notre ancienne noblesse et le contact de l'émancipation démocratique anglaise.

Le 13 décembre, 1920.

M. Léon Gerin, économiste, traducteur du Hansard, parle des milieux et types sociaux de la conquête.

Il y avait trois milieux sociaux qui, en 1859, apportaient dans le mouvement politique leurs tendances et leur tempérament. Le milieu Européen créé par la guerre de Sept Ans, et le renversement des anciennes alliances. Le milieu Anglais travaillé par trois courants d'opinion: torys, whigs, radicaux. Le milieu Américain; les officiers anglais au Canada appartenaient à plusieurs catégories sociales et pour les juger il faut les placer de nouveau dans leur milieu de formation et d'influence.

Le 20 décembre, 1920.

M. Jules Tremblay, poète, fonctionnaire au Sénat, lit sa notice historique de l'hôpital de la rue Water.

M. Tremblay donne la primeure de son ouvrage sur le premier et assez longtemps le seul hôpital de Bytown fondé le 20 février 1847. En racontant les humbles débuts de ce grand œuvre l'auteur nous fait assister à une revue des premiers temps ou la capitale n'était qu'un village sans prétention. Le récit est palpitant d'intérêt pour tous mais particulièrement pour les citoyens catholiques d'Ottawa qui héritent de la gloire de leurs valeureux pionniers.

Le 10 janvier, 1921

Essai sur le Droit international lu par un membre qui désire garder l'anonymat.

Le 17 janvier, 1921.

M. Noël Chassé, avocat, présente une étude sur Foch, le Maréchal de France.

M. Chassé suit Foch pas à pas dans sa carrière de soldat, il montre que sa maxime favorite le guide: "La force que l'esprit ne vivifie pas est une force vaine"; Foch présente par là son plus grand contraste avec Ludendorff.

Le 24 janvier, 1921.

M. Paul G. Ouimet, critique musical et baryton très estimé, donne un récital.

M. Ouimet avait préparé un joli programme de chansons canadiennes et de chansons françaises; il a la grand mérite de donner à l'interprétation de son chant le sens intime de la pensée artistique et musicale qu'y met l'auteur. Sa diction ajoute à la musique; il fait aimer davantage nos vieux chants canadiens et admirer d'avantage les auteurs français.

Le 31 janvier, 1921.

M. Ernest Sénécal avocat, fait une causerie sur "l'image."

M. Sénécal donne les conditions essentielles de l'esthétique du dessin L'artiste doit sentir le beau intensément; il faut qu'il ait en lui les moyens d'extérioriser ses sensations, il faut que ceux à qui s'adresse l'artiste soient susceptibles de s'émouvoir au contact du beau et du vrai.

Le 7 février, 1921.

Organisation scientifique du travail par M. A. H. Beaubien, traducteur au Ministère des Travaux publics.

M. Beaubien montre les patrons s'efforçant sans cesse à améliorer les méthodes de travail en augmentant le rendement des ouvriers. Il étudie les méthodes, plus particulièrement la méthode Taylor; toutes ont pour but d'obtenir un maximum de rendement sans surmenage, mais sans perte

de temps et d'énergie. Avec Taylor, la manière scientifique remplace la méthode empirique ou uniquement d'expérience; ces résultats sont merveilleux. Avec sa méthode un rendement est souvent augmenté de 65 à 200 pour cent. Il a obtenu du succès en recherchant une étroite coopération entre les chefs et les subalternes, M. Beaubien fait une comparaison intéressante entre la méthode Taylor et celle appliquée par la maison Young au service civil; la faillite des soit-disants experts de la maison Young est due aux exigences politiques et en grande partie à leur abandon impordonnable de certaine conditions essentielles qui firent le succès de Taylor.

Le 13 février, 1921.

M. Arthur Beauchesne répète à l'Institut Jeanne d'Arc sa conférence sur les frères de Goncourt.

Le 14 février. 1921.

M. Claude Melanson, correspondant parlementaire de la "Presse", parle de l'après guerre en Europe centrale.

Dans un récent voyage M. Melanson a trouvé qu'après la paix la noblesse allemande et la classe paysanne veulent encore le régime monarchique; l'ouvrier est un fervent republicain. Le conférencier montre en quelques mots l'anarchie qui règne à Prague et à Vienne.

Le 21 février, 1921.

"Impression d'un ethnographe en voyage chez les Tsimshians." par M. Marius Barbeau, ethnographe au Ministère des Mines, membre de la Société Royale.

Les tribus indiennes visitées récemment par M. Barbeau dans la Colombie Anglaise furent les tsimshians et les goutshians. Au village des Mouettes, sur la rivière Skeena, des indiens exploitent un moulin à scie. Leur type social est déchu, le mariage est aboli, la démoralisation y est complète. M. Barbeau a pu assister à deux "potlatchs" fêtes indiennes du plus grand intérêt. Les nombreuses photographies prises sur les lieux constituent des documents du plus haut intérêt.

Le 28 février, 1921.

Herman-Witsius Ryland, par M. F. J. Audet, des Archives fédérales.

M. Ryland vint au Canada en qualité de secrétaire de Lord Dorchester en 1793; promu en 1796 au poste de secrétaire du Conseil Exécutif il devint le "power behind the throne." Tantôt de sa propre initiative, tantôt sous l'inspiration d'autrui, il travailla avec persistance à obtenir la modification de "l'Acte de Québec," la confiscation des biens des

Jésuites et des Sulpiciens, la suppression du pouvoir de l'évêque catholique de nommer ses curés. En 1822 il travaillait ferme pour l'union des deux Canadas; il fut aussi un des auteurs de l'Institution royale.

M. Ryland est le prototype de l'anglicisateur à outrance; dans l'intimité il était un gentilhomme accompli, dans les sphères politiques il mettait tout en œuvre pour angliciser les Canadiens et asservir le clergé catholique ou papiste, ainsi qu'il le désignait, croyant marquer ainsi pour lui le plus profond mépris.

Le 16 mars, 1921.

"La Chanson" par M. Oscar Paradis, avocat, traducteur aux Communes.

M. Oscar Paradis a le grand avantage d'illustrer d'une façon très habile la chanson qui est aujourd'hui un domaine où s'exerce l'activité d'érudits qui cherchent les origines, les filiations et des influences. Le Chasse-poutre est un type du comique vieux genre. Les quiproquos sont le fond comique des chansons modernes. M. Paradis a chanté avec grand succès des chansons de McNab, Xanroff, Gounod, Bruant, Botrel et autres auteurs renommés.

Le 10 avril, 1921.

M. Léon Gérin répète à la salle Jeanne d'Arc pour le grand public sa conférence sur "Milieux et types sociaux à l'époque de la conquête."

CONFERENCES AU CHATEAU LAURIER
par des invités.

Le 19 janvier, 1921.

M. le major Olivar Asselin, publiciste de Montréal, chevalier de la Légion d'Honneur, traité de "l'enseignement de l'anglais et de la conservation du français."

Chez nous de la Province de Québec, dit M. Asselin, cette question se présente comme un question économique, et non pas uniquement du point de vue utilitaire. Puis le conférencier attribue aux écoles primaires, spéciales et secondaires, la part qui doit revenir à l'anglais et au français; il faut d'abord former une mentalité française à l'enfant; la tenue des livres et les mathématiques enseignées en français contribueront largement à la lui former. Le latin est essentiel, le grec ne l'est pas et il de-

vrait être remplacé partie par les mathématiques, partie par l'anglais. L'anglais n'est pas exclu par M. Asselin d'une des trois écoles. Le jour ou nous aurons une classe dirigeante, une classe commerciale et professionnelle de mentalité bien française, nous serons mieux outillés pour assurer notre survivance. Habituons-nous à ne pas penser en vaincus.

Le 26 février, 1921.

M. Henri d'Arles, (abbé Beaudé) parle de la "littérature canadienne."

Avons-nous une littérature canadienne? cette question a fait couler beaucoup d'encre. "L'Action française" et son groupe prennent parti pour l'affirmative, et le conférencier est du même avis. L'âge d'une littérature se mesure à l'âge de la nation; la nation canadienne est jeune, notre vie a été bouleversée, il est naturel que notre production littéraire s'en ressente. Notre brusque séparation et notre état colonial politique nous ont fait beaucoup de tort. Le mouvement de 1860 a eu une certaine ampleur; la poésie surtout suit encore une marche ascendante. Nos écrivains s'essaient à représenter justement l'âme de notre race, c'est la voix que l'étranger interroge, c'est le moyen de transmettre aux générations futures le meilleur de nous-mêmes.

RAPPORT DU BIBLIOTHECAIRE

Ottawa, le 31 août, 1921.

M. Arthur Paré,

Président de l'Institut Canadien Français de la Cité d'Ottawa.

M. le Président,

Messieurs les Membres de l'Institut,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice 1920-1921.

Je suis heureux d'avoir pu constater qu'un nombre de membres toujours grandissant profitent des avantages qu'offrent notre Bibliothèque et notre Salle de Lecture. Il est maintenant reconnu que cette dernière est une des plus intéressantes et des mieux aménagées et complètes qui existent dans la ville d'Ottawa, et bien supérieure à celles qu'on trouve dans les institutions du même genre que la nôtre. Comme l'Institut veut toujours faire plus grande chaque année la part de ses fonds qui sont affectés au progrès intellectuel de ses membres il a été ajouté à la liste déjà longue de nos journaux et revues.

3 Journaux quotidiens; Le Figaro (Paris)
The Gazette, The Montreal Daily Star;
1 Journal hebdomataire: The Saturday Night;
2 Revues; La Revue Nationale et La Canadienne.

La liste complète de nos journaux et revues est la suivante:

13 JOURNAUX QUOTIDIENS;

La Presse	Le Figaro (Paris)
La Patrie	L'action Française (Paris)
Le Devoir	Le Droit
Le Canada	The Journal
Le Soleil	The Citizen
L'Action Catholique	The Gazette
	The Montreal Daily Star.

9 JOURNAUX HEBDOMADAIRES;

Le Courrier Fédéral	Le Progrès de l'Est
Le Nationaliste	The London Weekly Times
Le Courrier des Etats-Unis	The Standard
Le Spectateur	The Saturday Night
L'Avenir du Nord	

12 REVUES CANADIENNES;

La Revue Nationale	La Revue Trimestrielle
Le Canada Musical	Le Samedi
La Revue Canadienne	Le Bulletin des R. Historiques
La Revue Populaire	La Revue Moderne
L'Action Française	La Canadienne
Le Canada Français	The Canadian Magazine

9 REVUES FRANCAISES;

L'Illustration	Les Annales Politiques et Littéraires
La Revue des Deux-Mondes	
Le Correspondant	Je Sais Tout
La Revue Hebdomadaire	La Science et la vie
Le Ménestrel	

4 REVUES AMERICAINES;

Popular Mechanics	Physical Culture
Life	Scientific American

1 REVUE ANGLAISE;

Review of Review

En ce qui concerne la Bibliothèque, qu'il me soit ici permis de faire part aux membres d'un récent arrêté du Conseil administratif de nature à les intéresser. Afin d'enrichir graduellement notre Bibliothèque il a décidé d'autoriser le Bibliothécaire à acheter un certain nombre de volumes tous les mois. Le besoin d'augmenter la Bibliothèque se fait sentir depuis longtemps et je n'ai pas été sans le remarquer, mais il a toujours fallu retarder cette action devant des besoins plus pressants. Aujourd'hui que notre société va de succès en succès il nous est possible d'affecter à la partie intellectuelle de nos activités un montant plus considérable. J'en suis très heureux et j'espère que les membres sauront profiter des avantages que notre Bibliothèque offrira. Inutile d'ajouter que ces volumes seront choisis après sérieuse considération et qu'il y en aura pour tous les goûts. On trouvera ces volumes dans un rayon séparé qui portera l'affiche "Nouveaux livres". La Bibliothèque contient actuellement 1035 volumes, 125 brochures et 225 rapports gouvernementaux.

En terminant ce rapport, qu'il me soit permis d'offrir mes remerciements aux institutions qui nous envoient gratuitement leurs publications. Merci aussi pour les journaux qui nous sont servis à titre gracieux, tel que Les Annales Politiques et Littéraires, Le Progrès de l'Est et l'Avenir du Nord.

Respectueusement soumis

Le Biblithécaire,

RENE SEGUIN.

RAPPORT DU DIRECTEUR DES JEUX

Ottawa, 31 août 1921.

Monsieur le Président,

Messieurs les Membres de l'Institut.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des jeux pour l'année 1920-1921.

J'ai constaté avec satisfaction que les membres de l'Institut attribuent une grande importance à cette partie de notre programme. C'est donc un devoir pour moi de remercier tous les membres de l'encouragement qu'ils ont donné aux jeux et de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me facilitant le travail attaché à ma charge. Si j'ai un regret, c'est bien celui de ne pas avoir toujours été à la hauteur de ma position, malgré toute la bonne volonté et le dévoûment que je me suis efforcé d'apporter.

Cependant, grâce au généreux concours de tous les membres, je puis dire que la partie récréative a été bien remplie, bien que nous avions rêvé encore quelque chose de mieux. Ainsi, au début de l'année, nous avions organisé des cours de "bridge" qui, assurément, étaient de nature à intéresser ceux qui aiment ce jeux. Malheureusement, ces cours ont dû être suspendus après la première leçon. Ce n'était certainement pas la faute des membres puisque nous en avions une quinzaine que s'étaient inscrits pour suivre ces cours, mais plutôt à certaines circonstances incontrôlables. Cela n'a pas ralenti l'enthousiasme des membres pas plus que celui des officiers, puisque au cours de l'année, deux concours de bridge ont été organisés par M. le vice-président qui y a déployé tout son talent d'organisateur. Le concours spécial de l'automne réussit si bien qu'on n'hésita pas à en organiser un second pour le championnat au printemps. La palme fut chaudement disputée par les concurrents. L'heureux vainqueur, M. Jules Castonguay, la remporta avec honneur mais non sans peine, car il avait affaire à des adversaires puissants, ce qui ajoute d'autant à son mérite. Le nombre des concurrents, la valeur des prix offerts, tout concourait a exciter l'enthousiasme qui fit du concours un succès sans précédent.

Dès le mois de novembre nous commençâme à organiser les concours de billard. Nous recueillîmes environ 105 noms de membres qui désiraient y prendre part. Tout s'annonça bien, et le 7 janvier, nous pouvions inaugurer la joûte. Pendant quelques semaines, l'entrain ne se ralentit pas. Cependant, nous constatâmes tout-à-coup et avec peine un relâchement inexplicable. Etait-ce dû au manque de constance ou au désintéressement des membres? Je veux plutôt croire à l'imperfection de notre organisation. Nous songeâmes alors à établir un programme de parties, en vue d'intéresser davantage les joueurs. Cela nous permit de finir brillamment les concours et de remporter le succès désiré. Je tiens à rendre hommage aux généreux donateurs des prix, M. le président en tête, les maisons d'affaires et les autres personnes qui nous ont donné pour une valeur d'environ cent piastres à cette occasion. Somme toute, le succès de ces concours fut considérable.

Tous les membres ont remarqué avec joie que nos salles comptent une nouvelle table pour les jeux de cartes. Cette acquisition est le fruit de la généreuse initiative de quelques membres qui ont largement souscrit la somme nécessaire. Nous tenons à les remercier publiquement.

En ma qualité de directeur des jeux je me suis toujours efforcés, auprès du Conseil administratif, de faire accepter toutes les demandes raisonnable des membres et d'acquiescer à leurs désirs. J'ai favorisé également tous ceux qui désiraient prendre part aux jeux, ce qui m'a permis de faire une propagande de recrutement intense et d'arriver parmi les premiers recruteurs de membres au cours de cette année. Je réalisais que plus l'Institut compterait de membres, plus les jeux seraient achalandés.

Dans le but de donner satisfaction à tous les membres, le comité de l'Institut va faire toutes les réparations et les améliorations nécessaires en ce qui regarde les jeux. Je ne doute pas que l'an prochain la série des jeux remportera encore de plus brillants succès.

Sans vouloir terminer ce modeste rapport par des reproches, permettez-moi de faire une suggestion tout à l'avantage de notre bel Institut. Nos membres étant tous recrutés dans la classe ins-

truite et distinguée, il importe que nous conservions toujours, dans nos salles, le décorum qui convient. A cette fin, surtout dans les jeux, employons toujours un langage modéré et courtois, évitons les emportements dans la chaleur de la discussion, bornons-nous à faire valoir la justice de nos remarques en les soumettant toujours au directeur des jeux qui, de par sa charge, doit régler les quelques différends qui pourraient surgir. De cette manière, la bonne harmonie et la bonne camaraderie règneront toujours dans nos salles et au sein de notre Institut que nous voulons toujours voir prospérer.

Le Directeur des jeux,

J. A. GUIMOND.

ECUSSON

Il y a environ un an notre attention fut attirée sur l'incorrection de la description de notre écusson donnée dans notre constitution; notre écusson lui-même n'était pas composé suivant les règles de l'art.

Monsieur Régis Roy, héraldiste bien connu, avait remarqué ces fautes et a bien voulu nous prêter son concours bienveillant pour leur correction. Ayant obtenu l'assentiment de l'assemblée générale nous avons décidé de procéder en gardant les attributs essentiels: castor, feuilles d'érable, flambeaux et devise; nous avons adopté l'écu français pour bien marquer nos origines, puis nous avons ajouté le millésime 1852, année de notre fondation, vu que notre longue existence devient un trait distinctif dont il y a lieu de se glorifier.

La description de nos armes et termes héraldiques est maintenant comme suit: "d'or à deux flambeaux de gueules en sautoir accompagnés en pointe d'un castor au naturel sur une terrasse de sinople; à la fasce d'azur brochante, chargée du millésime 1852, accosté de deux feuilles d'érables d'or; supporté par une banderolle portant la devise: TRAVAIL ET CONCORDE. Les mots: INSTITUT CANADIEN FRANCAIS DE LA CITE D'OTTAWA font cercle autour de ces emblêmes.

RAPPORT DU SECRETAIRE

Ottawa, le 31 août, 1921.

Monsieur le Président,

Messieurs les Membres de l'Institut,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 31 août, 1921.

J'accompagne ce rapport d'une liste complète des membres en règle de l'Institut répartis comme suit:—six membres bienfaiteurs. et à vie 48 membres à vie et 361 membres annuels. en tout 415.

Si vous comparez cette liste avec celle de l'année dernière, vous constaterez une faible diminution dans le nombre de nos membres. Cette diminution s'explique, je crois, par le fait que, cette année, nous n'avons pas comme par le passé, fait de sollicitation à domicile pour la perception des contributions.

Qu'un aussi grand nombre de membres aient acquitté leur contribution volontairement et personnellement ou sur réception d'une simple lettre circulaire, est une innovation qui est toute à leur honneur et qui mérite d'être signalée.

Les membres ont bien compris, depuis que nous sommes dans notre nouveau local, que l'Institut ne peut remplir son véritable but et exercer une influence durable sans leur concours financier. en acquittant leur contribution promptement et sans frais pour l'Institut; ils ont compris que leur devoir ne se limite pas à élire un bureau chaque année et ensuite à se désintéresser de son action.

Nous avons à déplorer la mort de trois de nos membres: MM. Napoléon Giroux, Henri Bonneville, et Napoléon Lafleur.

Nous avons eu, durant l'année. 9 assemblées générales et 21 assemblées du Conseil Administratif.

Le Conseil a émis 5 certificats de membres bienfaiteurs à vie et 30 de membres à vie.

Le Secrétaire,

H. BEAULIEU.

MEMBRES BIENFAITEURS ET ACTIF A VIE

Thomas Ahearn

D'Arcy Scott

W. P. Shannon

NOTE.—Les messieurs ci-dessus ont payé le montant de la contribution de membres actifs à vie il y a un certain nombre d'années; constitutionnellement, ils ne pouvaient être considérés autrement que membres bienfaiteurs ou honoraires.

MEMBRES BIENFAITEURS ET A VIE.

Belcourt, l'hon. N. A.
Brodeur, Juge Louis Philippe.
Cousineau, Louis, avocat.
Major, A. J.
Myrand, l'abbé J. A.
Séguin, C. A. avocat.

MEMBRES A VIE

Audet, F. J.
Beaubien, A. H.
Beauregard, Georges, fils.
Bélanger, J. A.
Béroard, C. P. V.
Boudreault, Valmore.
Brunet, Dr Ernest
Burroughs, John A.
Campeau, J. A., fils
Castonguay, Jules
Chevrier, E. L.
Chevrier, E. R. E., avocat
Côté, J. Edmond
Désilets, Emile
Desjardins, Lucien, E.
Dessaint, Henri
Dion, Dr Emile, H.
Ethier, Aldège
Girard, Rodolphe
Guéguen, J. L.
Laframboise, A. M.
Lamont, Albert
Lanctôt, Gustave
Landreville, W. J.
Langelier, J. Alphonse
LaRochelle, M. G.
Larocque, J. Alphonse
Laurier, Robert, avocat
Laurin, J. P.
Leduc, Paul, avocat
Legault, Dr J. H.
Lemay, Arthur
LeMay, Hector
Lemieux, Auguste
Lessard, J. F.
Letellier, J. E.
Marion, J. E.
Mercier, J. A. N.
Mercier, Raoul
Naubert, J. C.
Paré, Arthur
Parent, Dr R. H.
Pratte, Hervé
Robitaille, Eugène

Robitaille, Oscar
Saint Jacques, Henri, avocat
Séguin, René
Simard, A.
St-Julien, Th.

MEMBRES ANNUELS.

Allard, A.
Ambroise, Denis
Archambault, J. E.
Archambault, Ovila
Auclair, F.
Barbeau, C. M.
Barrette, Albert
Barrette, Eugène
Barrette, Oscar A.
Barrette, Rosario A.
Bastien, L. A.
Bastien, R. J.
Beauchemin, J. U.
Beauchesne, Arthur
Beaudry, Laurent
Beaulieu, Hormidas
Beauregard, Géo. Père
Beauregard, Arthur
Beauregard, Edouard
Beauregard, Lucien
Beausoleil, L. J.
Bédard, J. B. E.
Bédard, Maurice
Bélanger, A. M.
Bélanger, Raoul
Bélanger, Raoul R.
Belleau, Dr A. E.
Belleau, A. M. M.
Benoit, R.A.
Bérichon, Judes
Bernier, J. H. A.
Bernard, Dr Emile
Bérubé, E. E.
Bissonnette, P. E.
Blanchard, J. J.
Blanchet, J. E.
Blondin, P. E. Hon.
Bohémier, Emile
Boily, J. A.
Boivin, Joseph
Bonneville, Henri
Bordeleau, N. A.
Boudreau, Rodolphe
Boudreau, C. S. O.
Boudreau, Emery
Boudreau, Jules
Boulay, Edouard
Bourdeau, C. H.
Bourgeau, E. J.
Boutet, Edgar
Boyer, Alfred
Boyer, Arthur
Boyer, J. Albert
Boyer, M. P.
Breton, J. C.
Breton, J. H.
Brisbois, W.
Brosseau, Armand
Brousseau, Césaire
Brulé, Thomas J.
Brulé, T. R.
Brunet, J. F.
Bugnon, F.
Bunelle, Georges

Campeau, Albert
Caron, J. B. T., avocat
Carrier, P. A. D.
Cartier, Donat
Castonguay A. B.
Chabot, Dr J. L.
Chalifour, J. E.
Charbonneau, René
Charette, H.
Charlebois, Honoré
Charlebois, Thos., avocat
Charron, Jean
Chartrand, Adélard
Chartrand, Dr H. A.
Chassé, Noel
Chevassu, P.
Chevrier, Dr R.
Christin, H.
Cloutier, Victor
Côté, Alfred
Côté, Alfred, fils
Côté, Roméo
Coupal, Dr J. T.
Couture, Albert
Cyr, Elzéar
Dagenais, H.
Dansereau, L.
Dansereau, T. E.
Degagné, Valmore
de la Durantaye, L. J.
Delaute, F. J.
Demers, F. R.
Demers, H.
de Montigny, L.
Demers, O.
Denis, V.
Désilet, Ph.
Desjardins, Horace
Desloges, F.
Désormeaux, E.
Desrochers, O.
DesRosiers, L.
Dion, A. A.
Dion, C. A.
Dion, E. T.
Dion, Olivier A.
Dorval, J. R.
Doyon, J. A.
Dubé, Wilfrid
Dubois, Alfred
Dubois, Fernand
Duckett, Chas. E.
Duford, J. B.
Duhamel, Alphonse
Dupont, R.
Dupuis, Rodolphe
Durocher, J. O.
Emond, Gustave
Emond, Joseph
Faulkner, J. A.
Fiset, Général Eugène
Foisy, W.
Fortin, Auguste
Fraser, J. E.
Gagnon, E. J.
Gagnon, H.
Gagné, Alphonse
Garneau, J. W.
Gascon, Wilfrid
Gaulin, Arthur
Gauthier, Edmond
Gauthier, H. S.

Gauthier, Charles
Gauvin, G.
Gauvin, L.
Gauvreau, H.
Genest, Conrad
Genest, Edmond
Genest, F. X.
Genest, Sam.
Gérin, Léon
Gervais, H.
Gervais, J. H.
Girard, Jos.
Girard, Wilfrid D.
Giroux, Nap.
Glaude, Henri
Godbout, Emile
Gosselin, Gustave
Gosselin, R.
Gosselin, Valmore
Gravel, A. D.
Gravel, C. A.
Gravelle, Jos. E.
Grenier, Armand
Grenier, J. Alphonse
Grenier, J. D.
Grignon, Henry
Groulx, Albert
Guibord, R.
Guimond, J. A.
Hamel, A. J.
Héroux, J. A.
Houle, I.
Hudon, J. L.
Jean, François
Jolicœur, Eugène
Jolicœur, H.
Joubarne, Honoré
Julien, Adélard
Juneau, Lucien
Kehoe, Louis, J.
Keliher, T. Thos.
Labelle, E. J.
Labelle, Dr. J. Arthur
Labelle, P. A.
Labrèche, Chs.
Lacasse, L. T.
Lachaine, J. Bte.
La Flèche, Lt. Col. Léo Richer
Lafleur, Nap.
Lafontaine, Jos.
Lafontaine, Lucien
Lafontaine, M. R.
Laframboise, Alf.
Lafrance, Oscar
Lafrance, S. A.
Lafrenière, C. R.
Lajoie, J. V.
Lalonde, J. M.
Lalonde, Maurice
Lalonde, Raoul
Lamarche, H.
Lambert, T. E.
Lamoureux, J. E.
Landriault, Joseph
Langlois, Alfred
Langlois, J. E.
Langlois, Omer
Lanoie, Jos. D.
Laperrière, J. F. H.
Laperrière, Hector
Lapierre, Alph.
Lapierre, Ernest

Lapointe, A. A.
Lapointe, Albert, O.
Lapointe, Emery
Lapointe, L. P.
Lapointe, Ovila
LaRochelle, D.
Larose, Georges
Larose, S. C.
Laurin, Claude
Latrémouille, G. J.
Lavoie, Napoléon
Lebel, Godfroid
Leblanc, H.
Leblanc, Julien
Lecavalier, J. A.
Leclair, Aimé
Leclaire, J. B.
Leclair, Roland
Leclerc, Emile
Leclercq, Edmond
Lefebvre, Emile
Lefebvre, Geo.
Lefebvre, O.
Legault, R. A.
Lelièvre, Siméon
Lemieux, H. E.
Le Moine, Alph.
Lessard, Louis
Limoges, Alf.
Louvray, Gaston
Mackay, C. H. R.
Mackay, C. S. A.
Mackay, F. E.
Major, A. Edm.
Major, L. H.
Malette, Edgar
Malette, W.
Mantha, S.
Marchand, Pierre
Marier, H.
Marier, René
Marion, J. B.
Mathé, N. M.
Mayer, Olier
McGowan, A. James
Melançon, H.
Meloche, A. C.
Ménard, J. B. L.
Mercure, Geo. G.
Mérizzi, H. J., N.P.
Mignault, Juge, P.B.
Mirault, Henri
Mirault, Wilfrid W.
Moffet, L. E.
Mondoux, Napoléon
Mondoux, P. A.
Mongenais, Chs. Ed.
Morisset, A. R.
Morisset, M.
Noel, J. O.
Nolet, O.
Olivier, A. O.
Ouellette, A.
Ouimet, Paul G.
Pagé, Dr J. D.
Pagé, Olida
Paradis, C.
Paradis, Oscar
Paré, Chs.
Parent, J. A.
Patrice, T. H. E.
Pellerin Arthur
Pelletier, Eugène
Pelletier, Herman

Pelletier Lionel
Pelletier, N. E.
Pelletier, Romuald
Perras, Albert
Perreault, A.
Piché, Maurice
Picher, R. H.
Pigeon J. G.
Pinard, Dr Achille
Pinard, A. L.
Pinard, A. M.
Pinard, J. A.
Pinard, Léon
Pinard, Rodolphe
Pouliotte, Geo. L.
Proulx, A. A.
Proulx, Edgar
Proulx, Jos.
Quévillon, Henri
Quévillon, J. E.
Rainville, René
Ravary, Dr J. M.
Reeves, J. O.
Richard, Eugène
Richard, Lorenzo
Rinfret, C.
Rivard, A. A.
Robert, Emile
Robichaud, D. T.
Robillard, A. V. E.
Robitaille, L.
Robitaille, P. E.
Rochon, Ernest
Rocque, Albert
Rocque, Rémi
Rouleau, Euclide
Rouleau, L.
Roy, J. A. C.
Roy, Régis
St. Amand, Philias
St. Laurent, A. A.
St. Laurent, J. B.
Samson, A.
Sauvé, E.
Sauvé, Osias
Séguin, F. O. O.
Séguin, J. A.
Sénécal, Ernest
Sénécal, J. B.
Serré, J. E.
Smith, Ed.
Soublière, John
Sylvain, P. T.
Taché J. de L.
Talbot, F. X.
Tassé Alf.
Terrien, Geo.
Thivierge, J. A.
Tremblay, Jos.
Tremblay, Jules
Trépanier, M. H.
Trudel, Horace
Vachon, Alex J.
Valentine, J. A.
Valin, N. H.
Valin, Dr R. E.
Verret, Colonel Hector B.
Viau, Ed.
Villeneuve, P. J. M.
Vincent, Maurice
Wadon, P.
Watson, A. D.
Woods, Dr J. C.

FONDS DE RESERVE

Ce fonds, établi à l'automne de 1917, a progressé comme suit:

1917 - 1918	- $ 665.98
1918 - 1919	- $1275.12
1919 - 1920	- $2737.26
1920 - 1921	- $4504.67

Ce résultat est de nature à nous faire envisager de belles perspectives. Sans vouloir être trop sévère pour nos prédécesseurs il nous est permis de regretter qu'après l'incendie de l'Institut, il y a quelque quarante ans, personne n'ait songé à établir une réserve de cette nature; nous aurions maintenant la "maison de l'Institut" que nous rêvons Ces regrets seraient inutiles s'ils n'étaient un motif de poursuivre sans relâche et avec énergie le but poursuivi.

Instruits par l'expérience nous savons que les œuvres durables s'édifient lentement: en établissant cette réserve nous avons conscience d'avoir assis les bases d'un monument que notre population voudra digne d'elle. Quel canadien français refuserait de contribuer sa part à cette œuvre de pionniers?

Nous ne comptons pas, sans doute, accumuler dans deux ou trois ans la somme nécessaire à nos fins. En vue des progrès réalisés si facilement et presque à l'insu du grand nombre, nous sommes en droit de vous annoncer qu'en dix ans le montant accumulé sera tellement imposant qu'il sera alors temps de parfaire notre œuvre; il faut pour cela la simple coopération, presque passive, de nos membres et amis, il suffit de suivre les suggestions que nous vous faisons, suggestions les moins onéreuses du monde; elles sont comme suit:

1—Devenez membres bienfaiteurs et actifs à vie en versant la somme de $100.00; ceci n'est pas un pur don, car ce versement vou rapporte $5.00 par année que vous auriez à payer pour être membres annuels. Nombre de nos amis nous ont prêté la somme de $100.00 il y a un peu plus d'un an; ils sont invités à suivre l'exemple donné sponnément par plusieurs,—voir la liste des membres bienfaiteurs et à vie—et à nous remettre l'obligation que nous

leur avons souscrite. Si le montant prêt- est inférieur à $100.00 vous remettez votre obligation avec une nouvelle souscription pour la différence.

2—Si vous jugez ne pas pouvoir devenir maintenant membres bienfaiteurs et à vie, devenez membres actifs à vie en soucrivant la somme de $75.00; ceux de nos membres qui nous ont prêté, lors du changement de local, ont encore pour la nouvelle année le privilège de devenir membres à vie moyennant la somme de $50.00, et la liste de nos membres qui ont usé de ce privilège l'an dernier est considérable. Il est probable que ce privilège ne sera pas prolongé davantage et il y va de votre intérêt de vous en prévaloir immédiatement en adaptant à votre cas la procédure expliquée plus haut.

3—La direction de l'Institut sera toujours heureuse de seconder les organisateurs de soirées, bénéfices, etc., au profit du fonds de réserve.

4—Une suggestion à tous, mais surtout à ceux qui jouissent d'une certaine aisance; pourquoi ne pas mentionner une légère somme au bénéfice de l'Institut dans votre testament? Vos héritiers ne souffriraient guère du legs de $100.00 ou davantage même; nos règlements prévoient ce cas et l'Institut s'engage à nommer membre à vie un proche parent de celui qui a légué par testament un montant d'au moins $100.00. Nous croyons savoir que cette pratique qui consiste à faire des legs à l'Institut est déjà initiée.

Tous peuvent devenir membres à vie de l'Institut; il n'est pas besoin d'être riche et quiconque croit de son devoir d'être membre annuel peut facilement être à vie; c'est un excellent placement profitable aux deux parties. Nous donnons toutes les facilités voulues pour nous payer ce montant durant une année. Nous désirons cependant faire un appel spécial aux jeunes gens; pour eux surtout il est facile de faire ce placement et ils n'ont qu'à songer combien ils seront heureux, plus tard, lorsque les responsabilités seront sérieuses, de pouvoir toujours se considérer membres en règle de l'Institut, fréquenter sa salle de lecture, assister aux conférences, etc., et cela sans débourser un liard. Jeunes

gens songez-y bien, ne soyez pas comme ceux que nous connaissons dont les charges de famille sont telles qu'ils ne peuvent, malgré leur désir, restes membres annuels et user des privilèges que nous venons d'énumérer, ou de pouvoir venir revoir leurs bons amis dans nos salles.

Nous laissons à l'initiative et à la générosité de nos membres et amis de trouver d'autres moyens d'aider à notre fonds de réserve. Jusqu'ici le montant a été environ doublé chaque année; que notre objectif cette année soit en conséquence le montant de $4000.00 il ne doit pas vous effrayer car il est facile à atteindre si seulement l'on veut suivre nos suggestions.

RAPPORT DU PRESIDENT DES AVISEURS FINANCIERS.

Messieurs les membres de l'Institut:—

Le bureau des Aviseurs financiers a été créé il y a trois ans pour administrer le fonds de réserve conjointement avec le Conseil d'administration.

Jusqu'à cette année, le nombre des membres à vie fut si restreint qu'il y a toujours été impossible de constituer ce Bureau de membres à vie seulement.

Des dispositions toutes spéciales régissent le maintien du fonds de réserve. Il faut rendre témoignage à la prévoyance et à la sagesse de ceux qui ont élaboré la Constitution pour avoir entouré ce fonds de ces garanties: car le placement des argents versés à ce fonds ne peut se faire que sous l'action conjointe du Conseil d'administration et du Bureau des Aviseurs financiers, et de la manière prescrite par la Constitution.

Il me fait plaisir de vous faire savoir, que cette année le fonds de réserve s'est accru de $1,767.41, somme qui a été placée en obligations rapportant de 5½ p.c. à 6 p.c. par année.

Il y a actuellement au fonds de réserve une somme de $4. 504. 67 qui a serve à l'achat d'obligation permises par la Constitution et qui rapportant entre 5½ p.c. et 6 p.c. par année.

E. R. E. CHEVRIER,
Président.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Ottawa, 31 août, 1921.

Messieurs les membres de l'Institut.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice financier finissant le 31 août, 1921.

Je me ferai un plaisir de soumettre à l'assemblée annuelle tous les détails supplémentaires que les membres désireront.

CAISSE

Dt.				Ct.		
1920				1921		
Sept.	1	A balance	420.24	Août 31	Par divers	17,887.09
1921						
Août	31	A divers	18,225.64	Août 31	Par balance	758.79
			18,645.88			18,645.88

FONDS DE RESERVE

1920				1921		
Sept.	1	A balance	2,737.26	Août 31	Par divers	49.15
1921				Août 31	Par balance	4,504.67
Août	31	A membres bienfaiteurs et à vie	1,700.00			
		A divers	116.56			
			4,553.82			4,553.82

BILAN—1920-1921

Caisse, en banque	758.79	Billets payables	1,247.42
Fonds de Réserve	4,504.67	Comptes payables	1,403.12
Billets recevables	85.00	Obligations	7,348.00
Comptes	448.53	Intérêts sur obligations	194.17
INVENTAIRES:		ACTIF NET	13,039.87
Stock	1,893.09		
Billards	3.381.63		
Bibliothèque	420.00		
Mobilier-salles	5.453.10		
Mobilier-chambres	2.521.90		
Installation	3,187.49		
Fixtures	578.38		
	23.232.58		23.232.58

PROFITS ET PERTES—1920-1921

DEPRECIATION:		Actif net au 1er sept. 1920	
Articles hors d'usage	298.94		8,437.05
Amortissements:		Augmentation de l'actif, année	
Installation	869.31	1920-1921	6.411.05
Billards	172.91		
Mobilier	467.07		
Actif net	13,039.87		
	14.848.10		14,848.10

Le tout respectueusement soumis,

HERVE PRATTE,

Trésorier.

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Nous certifions avoir examiné le livre de caisse, le grand livre ainsi que les livres de banque. Nous avons aussi examiné toutes les pièces justificatives concernant les dépenses ainsi que les effets concernant les recettes et nous restons assurés que le tout fut tenu et balancé d'après les règlements de votre société.

Le rapport ci-haut mentionné vous donne l'état financier exact des opérations de l'année se terminant le 31 août, 1921.

Vos tout dévoués,

P. MARCHAND

H. LAPERRIERE



Université d'Ottawa
CENTRE
DE
RECHERCHE
EN CIVILISATION
CANADIENNE-
FRANÇAISE